

« Parcours starter »

La culture s'invite au collège

« Les parcours artistiques permettent une rencontre concrète entre des mondes différents ; en cela le dispositif est vraiment utile, voire nécessaire. Il apporte *une autre voix*, une autre parole au sein de l'établissement. »

Un minimum de **15 heures** de face à face artiste / collégiens

1 Artiste
Projet
Classe de collégiens
Médiation à l'œuvre
Création (restitution)

Le « PARCOURS STARTER » c'est

- ✓ Un dispositif mis en place par le Conseil Départemental en 2010.
- ✓ L'expression d'une volonté et d'un engagement de démocratisation culturelle.
- ✓ Une mise en œuvre chaque année scolaire.
- ✓ 20 projets par an, 1 seul projet par établissement.
- ✓ Une rencontre entre des collégiens et des artistes.
- ✓ Une ouverture sur tous les champs artistiques offerte aux collégiens.
- ✓ Un révélateur de talents cachés chez les élèves, notamment les élèves en difficultés.
- ✓ Un rayonnement de chaque projet dans tout l'établissement auprès des autres collégiens et même au-delà vers d'autres publics...
- ✓ Plus de 500 collégiens acteurs chaque année et jusqu'à 10 fois plus touchés.
- ✓ 60 projets réalisés depuis la mise en place du dispositif.

EN 2014-2015, LE PROJET MENÉ PAR CARIBOUD' CIE AU COLLÈGE HENRI MORAT DE RECEY-SUR-OURCE A IMPLIQUÉ TOUS LES ÉLÈVES DE L'ÉTABLISSEMENT, MÊME SI CE SONT LES CLASSES DE 4^e QUI ONT ÉTÉ LES PLUS INVESTIES DANS LE PROJET.

Un constat général et récurrent : le travail de création artistique développé grâce aux projets « parcours starter » est un déclencheur pour certains élèves en difficulté scolaire.

Les enjeux du parcours artistique pour les collégiens

- se confronter à la réalité d'un travail de création artistique
- s'initier à une pratique artistique
- découvrir des œuvres d'art de toutes disciplines
- participer à un projet collectif à l'échelle de la classe, du collège ou du territoire

Les « parcours starter » : mise en œuvre

- ✓ Appel à projet en début d'année civile
- ✓ Sélection des propositions par un comité CD21/EN/Drac
- ✓ Choix par l'Assemblée Départementale en juin
- ✓ Co-construction des projets avec les équipes pédagogiques
- ✓ Réalisation des projets sur l'année scolaire

L'appel à projets « parcours starter » s'adresse aux artistes et équipes artistiques de tous domaines confondus en situation de création. Il est ouvert à tous les collèges publics et privés du département.

Liens utiles :

<http://www.cotedor.fr/cms/lang/fr/pid/4886>

<http://www.mycollege21.fr/culture/la-culture-sininvite-au-college/>

<http://www.cotedor.fr/cms/page7933.html?selectedCategorieL2=&fromCategoUrl=%2fcms%2fpage1023.html&selectedCategorieL1=actualites>

Le comité de présélection des propositions

- Le délégué académique à l'action culturelle
- Les inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux de Lettres, Arts plastiques, Musique, EPS
- La chargé de mission action culturelle à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale
- La responsable territoriale Arts Culture et Société de Canopé Bourgogne Franche-Comté
- Le conseiller Éducation artistique et culturelle de la DRAC Bourgogne Franche-Comté
- Le directeur Jeunesse Culture Vie associative Sports
- Le chef du service Culture du Conseil Départemental
- L'adjointe au chef du service Culture du Conseil Départemental
- La responsable du schéma départemental des enseignements artistiques et de la musique au service Culture
- La responsable du développement de la danse et formation dans le cadre du SDEA au service Culture
- Le responsable valorisation du patrimoine au service Culture

Les « parcours starter » : bilan succinct

En Côte-d'Or, l'Assemblée Départementale a choisi d'offrir aux Côte-d'Oriens *“une culture ouverte à tous, sur tout le territoire, avec une offre de qualité, diversifiée dans les genres et les esthétiques, et qui soit accessible à tous, y compris à ceux qui en sont souvent le plus éloignés”*.

Dans cette optique, un dispositif a été conçu dès 2010 pour permettre la présence d'artistes au sein des collèges, en complément des écoles du spectateur (collège au théâtre, au cinéma, à l'opéra...) déjà proposées aux collégiens.

Ainsi, chaque année, 20 projets « parcours starter » touchant différents champs artistiques, (musique, danse, théâtre, cirque, arts plastiques, création radiophonique...) sont initiés dans autant de collèges du département.

Plus de 500 jeunes sont directement confrontés à un processus de création artistique et plus de 10 fois plus y sont sensibilisés.

Presque tous les 54 collèges de Côte-d'Or ont bénéficié d'un projet starter au moins depuis 2010

MEDIATION A L'ŒUVRE

Une aventure nouvelle :
visiter une exposition.
Encore plus fort,
une exposition d'art contemporain.
Encore encore plus fort,
y trouver plaisir et matière
à réflexion !